

BULLETIN D'INFORMATION POUR QUE VIVE BOUC BEL AIR

POUR QUE VIVE LA FORêt DE BOUC-BEL-AIR

Remettre la forêt au centre de la ville-nature

La forêt de Bouc-Bel-Air constitue un atout d'attractivité et d'agrément de vie de premier choix pour ses habitants. Elle demeure un poumon vert entre les agglomérations de Marseille et Aix, malgré les nuisances automobiles qui l'entourent. Il est donc singulièrement paradoxal pour une ville qui s'auto-désigne « ville nature » de négliger un tel atout au point de ne pas même mentionner son existence sur les plans de la ville (voir ci-contre) distribués en Mairie ou sur son site internet, bien qu'il côtoie le centre du village à l'articulation de ses quartiers nord et sud

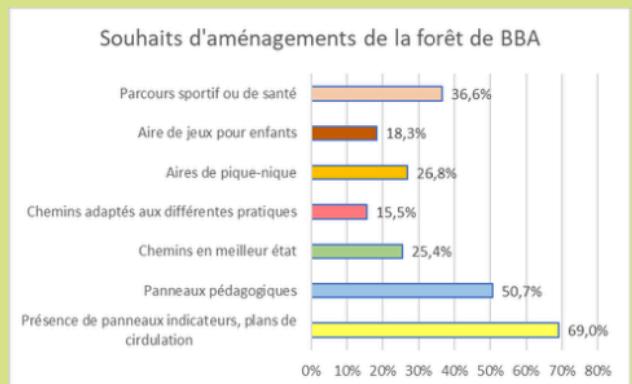


Ce délaissement n'encourage pas les Boucains à en profiter, rebutés par le manque d'accès pratiques et l'absence d'aménagements adaptés à leur activité. Ce bulletin est une tentative de réhabilitation afin d'en faire réellement un « parc central », tel que nous l'avions évoqué dans notre programme il y a trois ans. Il ne s'agit pas d'aménager à outrance la forêt mais seulement de la mettre en valeur en conservant un équilibre entre aménagement et forêt à l'état naturel « sauvage », qui fait son charme, afin que chacun y trouve son bien-être et puisse s'approprier son usage.

Résultats enquête

Nous avons effectué une enquête auprès d'un nombre significatif de Boucains sur leur fréquentation de la forêt et les facteurs qui pourraient l'augmenter. Environ 50% des personnes contactées disent se promener dans la forêt de BBA au moins une fois par mois, mais 84% des personnes ayant répondu au sondage affirment que des aménagements augmenteraient considérablement leur fréquentation.

Alors que l'échantillon concernait des Boucains déjà motivés et parcourant plus que la moyenne les chemins de la forêt, ceux-ci sont malgré tout largement demandeurs d'amélioration de leur expérience, en privilégiant une meilleure signalisation et des aménagements adaptés aux divers modes de fréquentation, de la promenade familiale aux pratiques plus sportives.



POUR NOUS SOUTENIR : Ce bulletin ne peut exister que par un financement privé.

Pour nous aider vous pouvez soit adhérer à notre association

<https://www.helloasso.com/associations/pour-que-vive-bouc-bel-air/adhesions/adhesion-2024>

soit faire un don sur : <https://www.helloasso.com/associations/pour-que-vive-bouc-bel-air/formulaires/1>

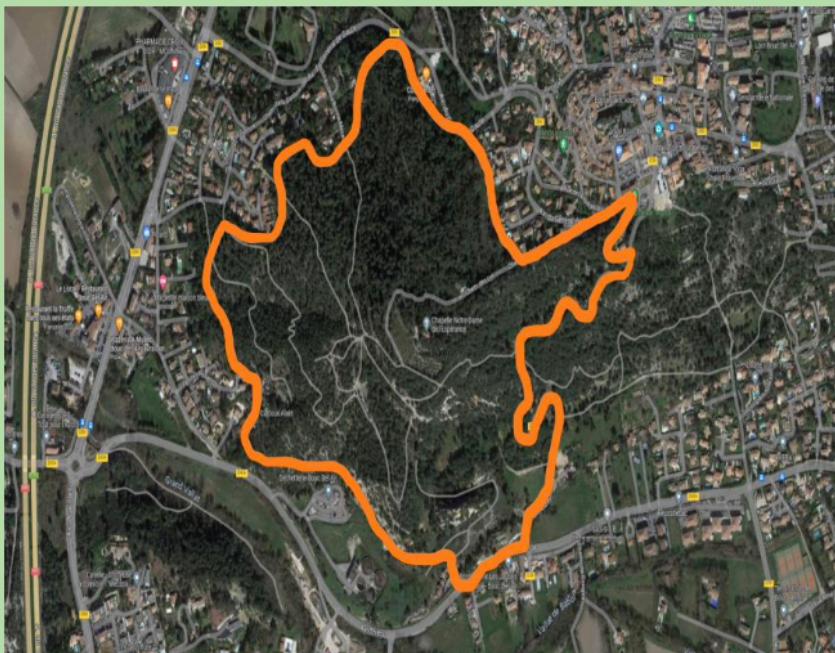
Reconversion terrains Alteo

Une énorme verrière de 130 ha demeure et demeurera encore pour de nombreuses années un sujet de préoccupation au milieu de notre belle forêt : le site de Mange-Garri. Pour une majeure part, l'avenir de ce site échappe aux autorités de la commune, car il fait l'objet d'un accord sous « seeing privé » entre Alteo, l'exploitant historique, et Rio Tinto, le propriétaire des terrains. Si l'exploitation du site a pris fin officiellement depuis plus d'un an, puis les bassins comblés et le site sécurisé, son destin futur suscite nombre d'idées, dont certaines farfelues ou irréalistes : ferme solaire ? champ d'éoliennes ? plan d'eau pour pratiquer le surf ? etc.



En fait, la décision appartient aux signataires de l'accord, avec toutefois l'obligation de se concerter avec les élus et les autorités (la préfecture et l'Etat qui assure assurer sa surveillance pour 30 ans). Nous ne pouvons que regretter, que depuis une réunion qui s'est tenue avec le conseil municipal à l'initiative des repreneurs d'Alteo le 22 mars 2021, ledit conseil municipal ne soit pas tenu au courant des réflexions et des éventuelles avancées des discussions de la mairie à ce sujet. Il ne serait pourtant pas absurde d'organiser un large débat public, voire un concours d'idées sur ce sujet qui concerne le cadre de vie de tous les habitants de BBA.

La forêt, facteur de biodiversité



Il existe sur la commune de Bouc Bel Air un espace forestier, totalement invisible sur les plans de la commune, peu fréquenté et situé autour de la chapelle ND de l'Espérance. En dessous de cette zone se trouvent 2 anciennes carrières dont l'accès est interdit pour raison de sécurité. Une réhabilitation de ce secteur, envisagée il y a plusieurs années, permettrait de constituer avec l'espace forestier situé au-dessus un ensemble cohérent (voir photo) susceptible d'être transformé en zone protégée type « Refuge LPO – ligue pour la Protection des Oiseaux ». Savez-vous qu'il existe autour de la chapelle une « randonnée découverte » de la faune et de l'avifaune créée par le groupe local LPO du pays d'Aix et le muséum d'Histoires Naturelles ?

Ce circuit recense plus de 200 espèces de plantes et une trentaine d'oiseaux sur ce circuit, un grand-duc y a même été observé. La mise en valeur de toute cette zone permettrait de préserver la biodiversité en y sensibilisant et éduquant la population autour d'actions locales et de valoriser notre commune dans une démarche réellement « Nature ».



Entretien de la forêt

Sur les 2.175 ha de la surface communale, 600 ha sont composés de forêts, dont 1/3 seulement (219 ha) appartiennent à la commune et sont gérés par l'ONF (Office National des Forêts). L'enjeu majeur de la gestion de cette forêt est avant tout social et le rôle de l'ONF est d'accompagner et d'améliorer les peuplements forestiers existants. Ceux-ci sont composés à 76% de pins Alep (et 90% de résineux) et l'objectif de l'ONF est de favoriser le développement des chênes verts et pubescents afin de créer une répartition plus équitable entre résineux et feuillus, en vue de préserver la qualité paysagère et de limiter le risque d'incendie.

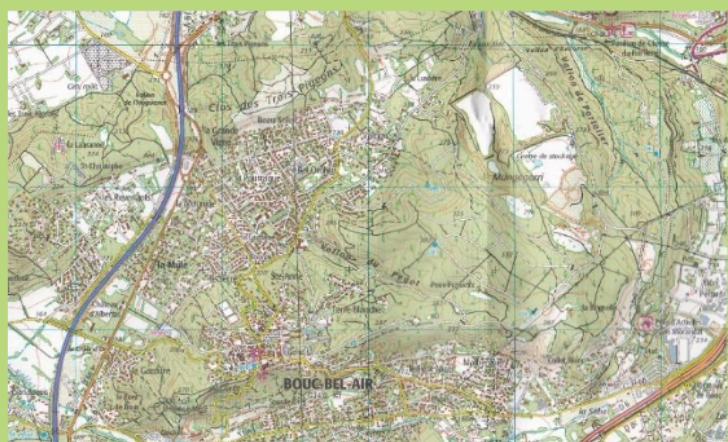
Cela dit, la commune a le devoir d'entretenir les chemins, sans se limiter à la lutte anti-incendie, et de veiller à éliminer toute pollution d'origine humaine

Le cas des décharges d'Alteo mis à part (voir plus bas), on constate un défaut d'entretien basique de ce point de vue : baraque abandonnée, panneaux rouillés (y compris panneaux interdisant l'entrée de chevaux alors que la ville elle-même organise, fort judicieusement, des activités de surveillance pour les jeunes à base d'équitation), carcasses de voitures déposées depuis des années, débris divers... (voir photos ci-contre ; nous avons signalé ces aberrations au Conseil Municipal, sans résultat). Nombre de chemins sont ravinés et dangereux, y compris sur l'itinéraire de randonnée, des sentiers non balisés errent dans la forêt de façon anarchique en endommageant la végétation. Un programme de réhabilitation de la forêt doit comprendre une vigilance accrue et une préservation des espaces boisés, qui nécessitent sans doute le recrutement d'agents dédiés, somme cela semble envisagé par la mairie en 2024.



Réglementation de la chasse pour rendre la forêt aux promeneurs

A la suite de notre action au sein du conseil municipal, nous avons obtenu que la chasse en forêt soit interdite le dimanche après-midi afin de permettre aux familles de s'y promener en toute tranquillité et sécurité. En effet, il est essentiel que ce bien commun profite à tous et non pas seulement à une infime minorité.



Les mardis et vendredis sont également fermés à la chasse (étrangement, sauf les jours fériés !). Il serait judicieux de rajouter le mercredi à cette restriction et d'élargir l'interdiction davantage lors des congés scolaires (et les jours fériés) afin que les enfants puissent pratiquer des activités de plein-air et éducatives en milieu naturel lors de leurs temps libres prévus à cet effet. De plus, les zones où se pratique la chasse devraient être clairement délimitées pour une information mise à disposition de chacun : plan, site internet et signalisation claire sur site.

En réponse à notre question au conseil municipal de novembre 2023, le maire a répondu que cette réglementation concernait également les zones possédées par Alteo, où nous avons constaté qu'elle n'était pas respectée, nécessitant aussi davantage de surveillance

Une forêt accessible à tous et conviviale : Lieu de loisirs, de rencontres et de promenades

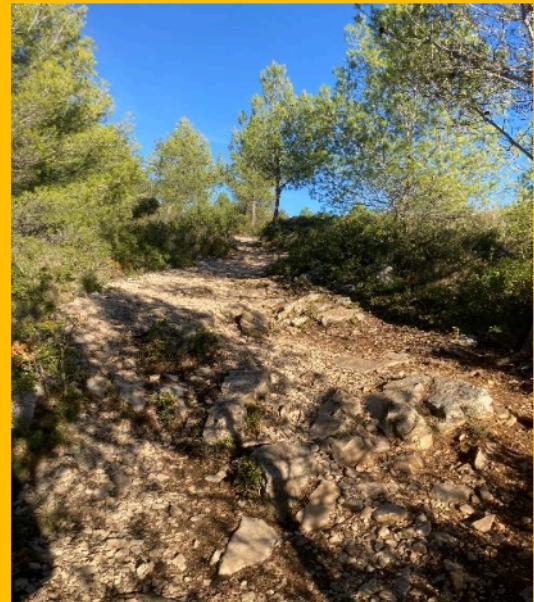
L'enquête que nous avons menée montre l'attente d'une majorité de la population pour une amélioration de la praticabilité des chemins et sentiers, afin de pouvoir autoriser toutes les pratiques de promenades : en famille avec enfants en bas-âge et poussettes, en vélo, à cheval, en footing ou en randonnée dans des espaces naturels protégés. Cela nécessite d'aménager un certain nombre d'allées principales et d'accès privilégiés, rayonnant du centre au nord et au sud de la forêt : centre village (Carraire du Moulin), Terres-Blanches, Gratiane/Valcros (chemin forestier des Toupins), Malbergue/Collet Blanc. Sur ces axes essentiels, les allées et chemins devraient être nommés, des plans disposés aux entrées, des circuits conseillés avec signalisation le long des chemins. La convivialité pourrait être favorisée par l'installation d'espaces de repos, bancs et tables à pique-nique, sanitaires et poubelles et même un kiosque offrant en saison boissons et friandises à un point central.



Ces axes seraient non seulement des lieux de promenades, mais aussi des itinéraires alternatifs interdits à tout engin motorisé, permettant la communication entre les quartiers, comme nous l'avions proposé dans notre bulletin sur les mobilités douces. Et, bien sûr, un plan détaillé de la forêt affiché aux entrées principales sur panneaux, distribué à tous et disponible en mairie. Photo ci-contre : exemple de panneau dans la forêt de Feldafing, notre sœur jumelle de Bavière.

Pratique sportive

Avant les dernières élections municipales un itinéraire de randonnée avait été tracé à la va-vite dans la forêt. Cet itinéraire (la photo ci-contre montre un passage du parcours, plutôt escarpé) mériterait d'être renforcé (praticabilité, signalisation insuffisante, voire disparaissant par endroit) et l'expérience poursuivie. Au-delà de cette activité limitée (et peu parcourue, car insuffisamment entretenue et signalée), bien d'autres pratiques sportives devraient être encouragées. Pour les amateurs de footing, pas forcément attirés par les chemins scabreux des randonneurs, des pistes adaptées (du type de celle aménagée au stade Mousso, hélas non entretenue) de longueurs variées avec kilométrage et fléchage jalonnant le parcours. Pour les plus jeunes des parcours éducatifs et sportifs, comme un accrobranche, à la fois ludique et formateur. Et pour tous, un parcours santé et des pistes cyclables non exclusivement appropriées pour des VTT.



Conformément aux statuts qui précisent que notre association PQVBBA est un cercle de réflexion, de conception, de proposition citoyenne de toute nature dans l'intérêt de BBA nous lançons en ce début d'année des groupes de réflexion sur les thèmes suivants :

- **Résilience des territoires**
- **Transparence de la vie publique et gouvernance**
- **Revitalisation centre ancien**
- **Mobilités douces et déplacements**

Si vous souhaitez participer à un de ces groupes il suffit de nous l'indiquer à l'adresse :

pourqueviveboucbelair@gmail.com

**POUR SUIVRE NOTRE ACTUALITE REJOIGNEZ NOUS SUR
<https://www.facebook.com/POURQUEVIVEBoucBelAir>**